

Département du Rhône

Commune de
SAINT LAURENT D'OINGT

Plan Local d'Urbanisme

Annexes sanitaires

Eau potable
Assainissement
Elimination des déchets

Juillet 2011



agence Hubert Thiébault
74 Ch. de l'indienne
69540 St Cyr au mont d'or
tél. 04 37 24 01 26
archiurba@wanadoo.fr

CHAPITRE 1

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1.1 Ressources en eau potable

Le syndicat des eaux du Bois d'Oingt, dont la commune de SAINT LAURENT D'OINGT est membre, ne dispose pas de ressources en eau propres. Il est interconnecté avec le syndicat mixte d'eau potable Saône Turdine auquel il achète l'eau potable. Celle-ci provient de deux captages situés à Ambérieu et Quincieux et dans une moindre mesure du puits du Divin situé sur la commune d'Anse. L'eau est donc pompée dans la nappe alluviale de la Saône.

Avant distribution, l'eau subit un traitement de déminéralisation et de désinfection à la station du Jonchay appartenant au syndicat Saône Turdine. Elle est ensuite transportée vers les communes du syndicat du Bois d'Oingt. Ce dernier a confié la gestion de la distribution de l'eau potable à la SDEI.

L'eau distribuée au cours de l'année 2006 présente une bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires pour toutes les autres substances mesurées (fluor, nitrates, pesticides, dureté...).

Sur le territoire communal, la ressource souterraine n'est pas utilisée pour l'alimentation en eau potable via le réseau de distribution qui est assurée par le Syndicat du Val d'Azergues. Cependant, d'après les investigations de terrain, une habitation possède un puits qui est utilisé pour la consommation humaine. Cette habitation est située à la Genetière et appartient à Mme GOURD Marie-Thérèse. Cette habitation ne possède pas d'assainissement, les eaux usées vont directement dans un bief.

1.2 La distribution

En 2004, le réseau public alimentait 358 abonnés. La consommation annuelle d'eau potable était de 36 000 m³. Soit une consommation moyenne de 100,5 m³ par abonné.

En 2006, le réseau public alimentait 366 abonnés. La consommation annuelle d'eau potable était de 43 173 m³. Soit une consommation moyenne de 118 m³ par abonné.

SAINT LAURENT D'OINGT a donc connu une forte augmentation de la consommation en eau potable, la plus élevée du syndicat du Bois d'Oingt. Cette évolution va à contrario des tendances à la baisse observée sur les communes du secteur.

D'un point de vue législatif, le traitement de l'assainissement individuel doit être positionné au minimum à 35 mètres du puits individuel utilisé pour la consommation humaine.

Deux autres habitations possèdent à la fois le réseau d'eau potable et une source pour la consommation humaine. Cette source est à plus de 35 m des habitations.

Remarque : d'autres puits d'approvisionnement en eau potable peuvent être présents sur le territoire communal.

CHAPITRE 2

ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Le réseau d'assainissement collectif de Saint Laurent d'Oingt va être raccordé à la station d'épuration du Breuil au 3^{ème} trimestre 2011.

La canalisation qui longe l'Azergues est actuellement prolongée jusqu'au passage à niveau et la lagune va être court-circuitée au 3^{ème} trimestre 2011. Les travaux sont actuellement en cours.

Agglomération d'assainissement de la station d'épuration intercommunale du Breuil :

Station d'épuration intercommunale située au lieu-dit « les terres closes » sur la commune du Breuil.

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint Vérand. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la Station : Récépissé de déclaration du 26 juin 2006
Permis de construire accordé par arrêté préfectoral du 5 février 2008

Filière de traitement par boues activées, fonctionnant en aération prolongée.

La file « eau » est composée des éléments suivants :

- Ouvrage d'entrée
- Prétraitements composés de :
 - *Un dégrillage fin associé à un compacteur de déchets*
 - *Un dessablage-déshuilage : fonction assurée par un appareil cylindro-conique*
 - *Un ouvrage de limitation des débits vers le traitement biologique au débit de pointe en temps de pluie*
- Répartiteur de débit
- Traitement biologique sur une file
- Un clarificateur
- Un comptage des effluents traités sur l'étage biologique en sortie de station

La file « boues » sera composée des éléments suivants :

- o Un épaisseur couvert
- o Une centrifugeuse

La capacité de traitement sera de 10 000 équivalents-habitants, soit 600 kg/j de DBO5 et 1200 kg/j de DCO.

Agglomération d'assainissement du lagunage de Saint Laurent d'Oingt :

Station d'épuration de type lagune située sur la commune de Saint Laurent d'Oingt.

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint Verand. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la station : manque d'éléments à ce sujet

Dimensionnement pour 600 eqh
90 m³/j et 36 kg DBO₅/j

Dysfonctionnements éventuels observés : dépassement régulier des seuils admissibles de DBO et de DCO.

Charge actuelle de la station :
5.2 kg DBO₅/j
100eqh
Débit : 52 m³/j

Résultats du traitement pour d'autres paramètres :

Bilan 24 Heures du 14/05/08
Pas d'effluents industriels.
Rendement DBO₅ : 48.08%
Rendement DCO : 48.64%
Rendement MeS : 10.10%
DCO/DBO : 3.25
MES/DBO : 0.8
DBO/NK : Non Mesuré
DBO/Pt : Non Mesuré

Réseaux : voir agglomération d'assainissement du lit planté de roseaux de Sainte-Paule

Taux d'ECP : 44%
Taux de dilution : 79%

Agglomération d'Assainissement du lit de roseaux de Sainte-Paule

Station : Unité de traitement des eaux usées par lits plantés de roseaux sur le Vervuis,
Commune de Sainte-Paule

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint
Vérand. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la station :

Mise en service : août 2002

Dimensionnement pour 650 eq/h. 39kg de DBO5/j, 78m3/j

Voir analyses du 01/04/08 jointes

Régime administratif de la déclaration

Type : lit planté de roseaux

Pas de convention de déversement, la commune ayant intégralement délégué la compétence
assainissement collectif au Syndicat d'Assainissement

Conformité réglementaire de la station au regard du suivi SATESE : Oui, cf rapport du
01/07/08

Dysfonctionnements éventuels observés :

Aucun

Charge actuelle de la station :

18.1 kg DBO5/j

300eqh

Débit : 79.1 m3/j

Résultats du traitement pour d'autres paramètres :

Bilan 24 Heures du 22/05/08

Pas d'effluents industriels.

Rendement DBO5 : 98.73%

Rendement DCO : 94.87%

Rendement MeS : 99.41%

DCO/DBO : 2.71

MES/DBO : 1.39

DBO/NK : Non Mesuré

DBO/Pt : Non Mesuré

Equipement et fonctionnement des réseaux :

Pas de suivi particulier. Entretien effectué par le délégataire.

Réalisation d'une étude diagnostic : non

Type de réseau : 258 mètres de réseau unitaire et 10416 mètres de réseau séparatif

Bassins, déversoirs et postes de relèvement : aucun sur la commune

Pas d'évaluation de la part des eaux claires parasites dans l'effluent entrée de la station :

Taux d'ECP : 33%

Taux de dilution : 48%

Programme pluriannuel de travaux en lien avec le contrat pluriannuel signé par le Département avec le Syndicat d'Assainissement.

Il est prévu la suppression pure et simple de la lagune du Bourg d'ici 2010 dans la mesure du possible, au moment où le réseau de transport situé dans la vallée de l'Azergues sera étendue jusqu'à cette commune. Dès lors, la plupart des effluents destinés à l'assainissement collectif seront acheminés vers la station d'épuration intercommunale du Breuil.

Le lit planté de roseaux situé sur la commune de Sainte-Paule, traitant une partie des effluents de Saint Laurent d'Oingt sera conservé.



Station de traitement : ST LAURENT bourg

Assainissement Bilan 24 Heures

14-mai-08

Edité le : 19-mai-08

Nbre Eq/H :	600	Débit Autocontrôle (m3/j) :	52	DCO / DBO :	3,25	Météo :	sec
Lieu de rejet :		Charge Autocontrôle (Kg DBO) :	5,2	MES / DBO :	0,80	Pluvio (mm) :	#NOM?
Débit Nominal (m3/j) :	90,00	Débit Autocontrôle / Nominal (%) :	58%	DBO / NK :		Débit déversé (m3/j) :	0
Charge Nominale (Kg DBO) :	36,00	DBO éliminée (Kg) :	2,496	DBO / Pt :			

PARAMETRES	ENTREE (A3)		SORTIE (A4)		DEVERSOIR (A2)		BY-PASS (A5)		STATION EPURATION			
	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Rdt. (%)	Dépass. Seuils	Dépass. Rédhib.	Niveau de Rejet
Qjour	52		52									
DBO5	100	5,2	52	2,7					48,08%			
DCO	325	16,9	167	8,68					48,64%	NON		DCO Rdt Moyenne annuelle > 80%
MeS	80	4,16	72	3,74					10,10%			
pH	7,9		7,6									

Respect du niveau de rejet le jour du bilan

Commentaires :



Station de traitement : ST LAURENT Vervuis

Assainissement Bilan 24 Heures 22-mai-08

Edité le : 01-juil-08

Nbre Eq/H :	600	Débit Autocontrôle (m3/j) :	79,1	DCO / DBO :	2,71	Météo :	sec
Lieu de rejet :		Charge Autocontrôle (Kg DBO) :	18,193	MES / DBO :	1,39	Pluvio (mm) :	#NOM?
Débit Nominal (m3/j) :	90,00	Débit Autocontrôle / Nominal (%) :	88%	DBO / NK :		Débit déversé (m3/j) :	0
Charge Nominale (Kg DBO) :	36,00	DBO éliminée (Kg) :	17,9557	DBO / Pt :			

PARAMETRES	ENTREE (A3)		SORTIE (A4)		DEVERSOIR (A2)		BY-PASS (A5)		STATION EPURATION			
	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Rdt. (%)	Dépass. Seuils	Dépass. Rédhib.	Niveau de Rejet
Qjour	79,1		79,1									
DBO5	230	18,1	3	0,23					98,73%			
DCO	624	49,3	32	2,53					94,87%	NON		DCO Rdt = 80%
MeS	320	25,3	2	0,15					99,41%			
pH	7,2		7,3									

Respect du niveau de rejet le jour du bilan

Commentaires :

RAPPORT N° 01 DU : 1 juillet 2008 à 14 h
Visite avec analyses

SAINTE-PAULE
Bourg

Maître d'ouvrage	: SA Val d'Azergues	Capacité	: 650 EQH
Type d'épuration	: ROSEAUX	Exploitant	: SDEI ANSE
Constructeur	: SCIRPE		: 39 kg de DBO5/j
Milieu récepteur	: Ruisseau « Le Vernus »		: 78 m ³ /j
Service Police de l'Eau	: DDAF	Code Station	: 060969230001

Personnes rencontrées : M.VERMARE
Technicien de la visite : Cyril MUGNIER
Météo jour de la visite : Beau Météo jour précédent : Pluvieux Température : 26 C°

SYNTHESE DE LA VISITE

La qualité de l'eau épurée est bonne (un peu de NH4 en sortie).
La casse du système de chasse du 2^{ième} étage ne semble pas avoir d'incidence sur la qualité du rejet.

OBSERVATIONS :

La station est bien entretenue.

I. MESURES DURANT LA VISITE :

EFFLUENT ENTREE STATION :

pH
6,9

EAUX BRUTES :

	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)
Résultats obtenus	96	440	62

EAUX EPUREES :

	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	N-NH4 (mg/l)	N-NO2 (mg/l)	N-NO3 (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)
Résultats obtenus	51	6,8	10	0	50	16	7,3

	pH	Conductivité (µs/cm)	Test KmnO4	O2 dissous (mg/l)
Eaux épurées	7,6	1106	1	4,5

Dans un souci d'efficacité, il est important de porter le contenu de ce rapport à la connaissance du personnel exploitant.

CHAPITRE 3

COLLECTE ET ELIMINATION DES DECHETS

3.1 Collecte

La collecte des déchets ménagers est assurée en porte à porte tous les mardis par la communauté de communes des Pays du Bois d'Oingt qui a missionné à cet effet Veolia environnement.

Une collecte sélective a lieu par apport volontaire en trois points situés dans le bourg, à Mussy et au Berthier. Chaque point d'apport volontaire comporte trois colonnes recueillant respectivement le verre, les emballages légers ainsi que les journaux-magazines.

Une déchetterie existe sur le territoire de la commune, ainsi qu'une autre déchetterie à Theizé. Les particuliers peuvent y déposer leurs déchets occasionnels, ceux ne pouvant être collectés en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature. Après un stockage transitoire, les déchets sont soit valorisés dans des filières adaptées, soit éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.

Les déchets acceptés en déchetterie sont : la ferraille, les pneus (sans jantes), le carton : sans polystyrène et déplié, les gravats (ardoises, pierres, faïence, béton...) + CET III pour les professionnels, les végétaux (sauf troncs d'arbres et souches), le bois (palette, contre-plaqué...), les déchets encombrants (meubles, canapés, électroménager..), les divers non recyclables (placo, plâtre ...), le textile.

Les déchets ménagers spéciaux sont également acceptés : les batteries, les huiles de vidange, les huiles végétales, les piles boutons, les piles bâtons, les déchets dangereux ménagers (peintures, solvants, aérosols), les néons, les médicaments et radios.

3.2 Traitement et élimination des déchets

Elimination des déchets non recyclables :

Depuis 2002, les déchets sont éliminés à l'**incinérateur de Villefranche-sur-Saône**. Pour ce faire, la communauté de communes a adhéré au syndicat SYTRAIVAL, qui regroupe 168 communes. En brûlant, les déchets dégagent de l'énergie qui est utilisée (valorisation énergétique). L'incinération a pour principe de réduire de façon importante le volume des déchets en les brûlant.

Elle permet de réduire de 70% la masse de déchets et de 90% leur volume. La capacité annuelle de traitement de l'usine est de 80 000 tonnes, ce qui permet d'accepter les déchets de 230 000 habitants.

Valorisation et recyclage des déchets :

En ce qui concerne les déchets recueillis dans les points d'apport volontaire :

Le verre : le verre est récupéré pour être transporté jusqu'à centre de tri à Veauches, d'où ils seront dirigés vers les unités de valorisation et de recyclage.

Les journaux-magasins : ils sont transportés jusqu'à un centre de tri à Décines, d'où ils seront dirigés vers les unités de valorisation et de recyclage.

Les emballages légers : les emballages légers sont transportés à un centre de tri à Firminy, d'où ils seront dirigés vers les unités de valorisation et de recyclage.

En ce qui concerne les déchets recueillis dans la déchetterie :

La plupart des déchets recueillis dans les déchetteries de la communauté de communes font l'objet d'une valorisation et d'un recyclage : ferraille, pneus, triage des encombrants, déchets verts (compostage à Arnas), bois, huiles, piles, déchets dangereux des ménages, néons, médicaments.

Traitements spécifiques

Le SYTRAIVAL auquel adhère la communauté de communes a mis en place un système de collecte des D3E (déchets d'équipements électriques et électroménager), ainsi que des déchets des activités de soin.

Stockage des déchets :

Un centre de stockage pour les déchets inertes est un CET (Centre d'Enfouissement Technique) de classe 3, sur lequel on peut déposer des déchets qui, de par leurs caractéristiques physico-chimiques, ne sont pas susceptibles d'être source de mobilisation de polluants dans l'environnement. Ils proviennent de certaines activités d'extraction minière ou de déblais de démolition (terre, gravats, sable ...). La communauté de communes a aménagé un centre de stockage des déchets inertes sur la Commune de Theizé.

3.3 Incidences du PLU sur la gestion des déchets

La croissance démographique prévue dans le cadre du PLU est modérée et n'entraînera pas une augmentation forte de la production de déchets :

- l'adhésion au SYTRAIVAL a permis à la communauté de communes de bénéficier d'infrastructures performantes d'élimination des déchets,
- la collecte sélective et le recyclage ont été fortement développés par la communauté de communes. Cette dernière prévoit d'augmenter la capacité des points d'apport volontaire, la quantité des déchets qui y sont déposés augmentant fortement,
- la création d'un centre de stockage des déchets à Theizé assure la présence d'un équipement de proximité.

Le développement reste concentré sur le bourg et la zone d'activités, ce qui permet d'éviter la multiplication des points de collecte.



SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU VAL D'AZERGUES (S.A.V.A.)

Bagnols, Le Bois d'Oingt, Le Breuil, Chamelet, Légnys, Létra, Moiré, Oingt, St Laurent d'Oingt, Ste Paule, St Vérand, Ternand

EMMANUEL ROGER
ARCHITECTURE ET URBANISME
74, CHEMIN DE L'INDIENNERIE
69450 SAINT-CYR AU MONT D'OR

St Vérand, le 2 janvier 2009

Objet : *PLU de St Laurent d'Oingt*

Monsieur,

Par courrier du 22 décembre, vous nous demandiez un certain nombre d'éléments à propos de l'assainissement collectif sur la commune de Saint Laurent d'Oingt.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint un document reprenant point par point chacune des informations demandées. Ceci me permet de vous informer que les éléments d'urbanisation que vous envisagez ne devraient pas poser de difficultés en regard des systèmes d'assainissement en place.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Le Président,
Gerard CHARDON



Agglomération d'assainissement de la station d'épuration intercommunale du Breuil :

Station d'épuration intercommunale située au lieu-dit « les terres closes » sur la commune du Breuil.

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint Vérand. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la Station : Récépissé de déclaration du 26 juin 2006
Permis de construire accordé par arrêté préfectoral du 5 février 2008

Travaux en cours.

Mises en eau prévue courant février 2009.

Filière de traitement par boues activées, fonctionnant en aération prolongée.

La file « eau » est composée des éléments suivants :

- Ouvrage d'entrée
- Prétraitements composés de :
 - *Un dégrillage fin associé à un compacteur de déchets*
 - *Un dessablage-déshuilage : fonction assurée par un appareil cylindro-conique*
 - *Un ouvrage de limitation des débits vers le traitement biologique au débit de pointe en temps de pluie*
- Répartiteur de débit
- Traitement biologique sur une file
- Un clarificateur
- Un comptage des effluents traités sur l'étage biologique en sortie de station

La file « boues » sera composée des éléments suivants :

- o Un épaisseur couvert
- o Une centrifugeuse

La capacité de traitement sera de 10 000 équivalents-habitants, soit 600 kg/j de DBO5 et 1200 kg/j de DCO.

Agglomération d'assainissement du lagunage de Saint Laurent d'Oingt :

Station d'épuration de type lagune située sur la commune de Saint Laurent d'Oingt.

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint Vérand. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la station : manque d'éléments à ce sujet

Dimensionnement pour 600 eqh
90 m³/j et 36 kg DBO₅/j

Dysfonctionnements éventuels observés : dépassement régulier des seuils admissibles de DBO et de DCO.

Charge actuelle de la station :
5.2 kg DBO₅/j
100eqh
Débit : 52 m³/j

Résultats du traitement pour d'autres paramètres :

Bilan 24 Heures du 14/05/08
Pas d'effluents industriels.
Rendement DBO₅ : 48.08%
Rendement DCO : 48.64 %
Rendement MeS : 10.10%
DCO/DBO : 3.25
MES/DBO : 0.8
DBO/NK : Non Mesuré
DBO/Pt : Non Mesuré

Réseaux : voir agglomération d'assainissement du lit planté de roseaux de Sainte-Paule

Taux d'ECP : 44%
Taux de dilution : 79%

Agglomération d'Assainissement du lit de roseaux de Sainte-Paule

Station : Unité de traitement des eaux usées par lits plantés de roseaux sur le Vervuis, Commune de Sainte-Paule

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, en Mairie, 69620 Saint Vérant. Tel : 04 74 71 73 01 ; Fax : 04 74 71 86 73 ; courriel : sava@saint-verand.com

Gestion des ouvrages par délégation de service public avec la SDEI.

Historique de la station :

Mise en service : août 2002

Dimensionnement pour 650 eq/h. 39kg de DBO5/j, 78m3/j

Voir analyses du 01/04/08 jointes

Régime administratif de la déclaration

Type : lit planté de roseaux

Pas de convention de déversement, la commune ayant intégralement délégué la compétence assainissement collectif au Syndicat d'Assainissement

Conformité réglementaire de la station au regard du suivi SATESE : Oui, cf rapport du 01/07/08

Dysfonctionnements éventuels observés :

Aucun

Charge actuelle de la station :

18.1 kg DBO5/j

300eqh

Débit : 79.1 m3/j

Résultats du traitement pour d'autres paramètres :

Bilan 24 Heures du 22/05/08

Pas d'effluents industriels.

Rendement DBO5 : 98.73%

Rendement DCO : 94.87%

Rendement MeS : 99.41%

DCO/DBO : 2.71

MES/DBO : 1.39

DBO/NK : Non Mesuré

DBO/Pt : Non Mesuré

Équipement et fonctionnement des réseaux :

Pas de suivi particulier. Entretien effectué par le délégataire.

Réalisation d'une étude diagnostic : non

Type de réseau : 258 mètres de réseau unitaire et 10416 mètres de réseau séparatif

Bassins, déversoirs et postes de relèvement : aucun sur la commune

Pas d'évaluation de la part des eaux claires parasites dans l'effluent entrée de la station :

Taux d'ECP : 33%

Taux de dilution : 48%

Programme pluriannuel de travaux en lien avec le contrat pluriannuel signé par le Département avec le Syndicat d'Assainissement.

Il est prévu la suppression pure et simple de la lagune du Bourg d'ici 2010 dans la mesure du possible, au moment où le réseau de transport situé dans la vallée de l'Azergues sera étendue jusqu'à cette commune. Dès lors, la plupart des effluents destinés à l'assainissement collectif seront acheminés vers la station d'épuration intercommunale du Breuil.

Le lit planté de roseaux situé sur la commune de Sainte-Paule, traitant une partie des effluents de Saint Laurent d'Oingt sera conservé.



Station de traitement : ST LAURENT bourg

Assainissement Bilan 24 Heures

14-mai-08

Edité le 19-mai-08

Nbre Eq/H	600	Débit Autocontrôle (m3/j)	52	DCO / DBO	3,25	Météo	: sec
Lieu de rejet		Charge Autocontrôle (Kg DBO)	5,2	MES / DBO	0,80	Pluvio (mm)	: #NOM?
Débit Nominal (m3/j)	90,00	Débit Autocontrôle / Nominal (%)	58%	DBO / NK		Débit déversé (m3/j)	0
Charge Nominale (Kg DBO)	36,00	DBO éliminée (Kg)	2,496	DBO / Pt			

PARAMETRES	ENTREE (A3)		SORTIE (A4)		DEVERSOIR (A2)		BY-PASS (A5)		STATION EPURATION			
	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Rdt.	Dépass.	Dépass.	Niveau de Rejet
		(Kg)		(Kg)		(Kg)		(Kg)	(%)	Seuils	Réhib.	
Qjour	52		52									
DBO5	100	5,2	52	2,7					48,08%			
DCO	325	16,9	167	8,68					48,64%	NON		DCO RetMoyenne annuelle > 80%
MeS	80	4,16	72	3,74					10,10%			
pH	7,9		7,6									

Respect du niveau de rejet le jour du bilan

Commentaires :



Station de traitement : ST LAURENT Vervuis

Assainissement Bilan 24 Heures

22-mai-08

Edité le : 01-juil-08

Nbre Eq/H :	600	Débit Autocontrôle (m3/j) :	79,1	DCO / DBO :	2,71	Météo :	sec
Lieu de rejet :		Charge Autocontrôle (Kg DBO) :	18,193	MES / DBO :	1,39	Pluvio (mm) :	#NOM?
Débit Nominal (m3/j) :	90,00	Débit Autocontrôle / Nominal (%) :	88%	DBO / NK :		Débit déversé (m3/j) :	0
Charge Nominale (Kg DBO) :	36,00	DBO éliminée (Kg) :	17,9557	DBO / Pt :			

PARAMETRES	ENTREE (A3)		SORTIE (A4)		DEVERSOIR (A2)		BY-PASS (A5)		STATION EPURATION			
	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Conc.	Charge (Kg)	Rdt. (%)	Dépass. Seuils	Dépass. Rédhib.	Niveau de Rejet
Qjour	79,1		79,1									
DBO5	230	18,1	3	0,23					98,73%			
DCO	624	49,3	32	2,53					94,87%	NON		DCO Rdt > 60%
MeS	320	25,3	2	0,15					99,41%			
pH	7,2		7,3									

Respect du niveau de rejet le jour du bilan

Commentaires :

RAPPORT N° 01 DU : 1 juillet 2008 à 14 h
Visite avec analyses

SAINTE-PAULE

Bourg

Maître d'ouvrage	: SA Val d'Azergues	Capacité	: 650 EQH
Type d'épuration	: ROSEAUX		
Exploitant	: SDEI ANSE		39 kg de DBO5/j
Constructeur	: SCIRPE		78 m ³ /j
Milieu récepteur	: Ruisseau « Le Vernus »		
Service Police de l'Eau	: DDAF	Code Station	: 060969230001

Personnes rencontrées : M.VERMARE
Technicien de la visite : Cyril MUGNIER
Météo jour de la visite : Beau Météo jour précédent : Pluvieux Température : 26 C°

SYNTHESE DE LA VISITE

La qualité de l'eau épurée est bonne (un peu de NH₄ en sortie).
La casse du système de chasse du 2 ième étage ne semble pas avoir d'incidence sur la qualité du rejet.

OBSERVATIONS :

La station est bien entretenue.

I. MESURES DURANT LA VISITE :

EFFLUENT ENTREE STATION :

pH
6,9

EAUX BRUTES :

	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)
Résultats obtenus	96	440	62

EAUX EPUREES :

	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	N-NH ₄ (mg/l)	N-NO ₂ (mg/l)	N-NO ₃ (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)
Résultats obtenus	51	6,8	10	0	50	16	7,3

	pH	Conductivité (µs/cm)	Test KmnO ₄	O ₂ dissous (mg/l)
Eaux épurées	7,6	1106	1	4,5